La BERD : une banque pour soutenir des projets verts

|  |  |
| --- | --- |
| Niveau B2 Public Diplomates Durée 2h sur deux séances (1h30 pour la 1ère séance + 30 min pour la seconde) Collection [Français des relations internationales](https://enseigner.tv5monde.com/fiches-pedagogiques-fle/diplomates) Mise en ligne Septembre 2023 Extrait [TV5MONDE - Internationales - Odile Renaud-Basso](https://www.tv5monde.com/emissions/episode/internationales-odile-renaud-basso-1) | En bref Comment la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) agit-elle pour la transition énergétique ? Avec cette fiche pédagogique, vos apprenant·e·s analyseront les discours des différents interlocuteurs et imagineront une interview de responsables politiques. Objectifs **Communicatifs / pragmatiques**   * Activité 1 : mobiliser ses connaissances sur la transition énergétique et (re)découvrir l’accord de Paris. * Activité 2 : comprendre les types de projets financés par la BERD. * Activité 3 : comprendre ce que finance la BERD dans les domaines des énergies fossiles et nucléaire. * Activité 4 : découvrir les mécanismes de soutien de l’Union européenne à l’hydrogène vert. * Activité 6 : imaginer une interview de responsables politiques.   **Linguistique**   * Activité 5 : analyser les discours des interlocuteurs de l’interview.   **(Inter)culturel**  • Toutes activités : (re)découvrir des mécanismes de l’Union européenne dans la transition énergétique. |



**Déroulement : deux options pour animer la séance.**

**Parcours en autonomie** :

- Les activités 1 à 4 sont réalisées en autonomie, en dehors de la classe.

- Les activités 5 et 6 sont réalisées en classe.

**Parcours en classe** : toutes les activités sont réalisées en classe.



**En amont de la séance :**

Distribuer la fiche apprenant et la fiche matériel. Expliquer aux apprenant·e·s qu’ils·elles doivent visionner la vidéo en cliquant sur le lien : [**https://urlz.fr/mdVT**](https://urlz.fr/mdVT) et réaliser les activités 1 à 4 en autonomie.

**Lors de la séance** : l’enseignant·e peut mener la correction des activités 1 à 4 en classe OU distribuer le corrigé. Les apprenant·e·s vérifient alors leurs réponses individuellement en classe ou à la maison.

Réaliser les activités 5 (analyse de discours) et 6 (production orale) en classe : les indications concernant leur mise en œuvre figurent ci-après, dans le parcours « tout en classe ».





**Consigne**

Faites l’activité 1 : associez les termes ci-dessous à un type d'énergie. Puis prenez connaissance de la nature et des objectifs de l’accord de Paris pour le climat. Dites lesquels de ces trois types d'énergies vous semblent compatibles avec les objectifs de cet accord et pourquoi.

**Mise en œuvre**

* Former des groupes de deux ou trois apprenant·e·s
* Distribuer les fiches apprenant et matériel.
* Faire prendre connaissance de la consigne et lever les éventuelles difficultés lexicales.
* Inviter les apprenant·e·s à réaliser l’activité.
* Mettre en commun à l’oral.



Voir fiche « corrigés ».



L'accord de Paris est mis en œuvre par le biais de la politique nationale. Il est aussi devenu **contraignant** : chaque pays a l'obligation de préparer, de communiquer et de respecter des contributions déterminées au niveau national et de s'efforcer de prendre des mesures à l'échelle nationale en vue d'atteindre les objectifs fixés. Un système permettant le suivi de ces engagements nationaux est d’ailleurs prévu dans l’accord.



**Consigne**

Faites l’activité 2 : comment la BERD, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, agit-elle en faveur de la transition écologique et énergétique ? Écoutez l’interview en cliquant sur le lien : [**https://urlz.fr/mdVT**](https://urlz.fr/mdVT%20) et dites si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. Justifiez vos réponses.

**Mise en œuvre**

* Former des binômes et faire lire la consigne.
* Diffuser l’interview en entier, avec le son et sans les sous-titres.
* Laisser un temps de concertation puis mettre en commun.



Voir fiche « corrigés ».



**Consigne**

Faites l’activité 3 : écoutez le début de l’interview jusqu’à 2’59 (« et qui a géré le projet. »)et complétez les informations sur les financements de la BERD.

**Mise en œuvre**

* Faire prendre connaissance de la consigne.
* Diffuser la première partie du reportage avec le son et sans les sous-titres.
* Laisser le temps de compléter les informations individuellement.
* Mettre en commun.



Voir fiche « corrigés ».



**Consigne**

Faites l’activité 4 : écoutez la suite de l’interview (à partir de 3’00) et complétez ce résumé concernant le soutien de l’Union européenne à l’hydrogène vert.

**Mise en œuvre**

* Faire prendre connaissance de l’activité.
* Diffuser la suite de l’interview avec le son et sans les sous-titres.
* Laisser le temps aux apprenant‧e‧s de réaliser l’activité toujours individuellement.
* Mettre en commun.



Voir fiche « corrigés ».



**Consigne**

Faites l’activité 5 : dans cette interview, les journalistes reformulent leurs questions à plusieurs reprises, obligeant Odile Renaud-Basso à réorienter son discours. À l’aide de la transcription, répondez aux questions pour comprendre leur objectif.

**Mise en œuvre**

* Former de nouveaux binômes et distribuer la transcription.
* Faire prendre connaissance de la consigne.
* Laisser un temps de repérage et de réflexion pour la première question puis mettre en commun.
* Laisser une part de liberté dans l’interprétation mais exiger de justifier les réponses par les mots de la transcription. Préciser que les corrigés sont seulement des hypothèses interprétatives.
* Procéder de la même façon pour chaque question.



1. **4 questions fermées** :

- « Est-ce que cette part a vocation à augmenter encore dans les années qui viennent ? »

- « Ça veut dire que vous refusez de financer des projets énergétiques dès que ce sont des énergies à forte émission de carbone par exemple, à pétrole... ou gaz ? »

- « Mais de transport de gaz par exemple ? »

- « Vous financez des projets dans le nucléaire par exemple ? C’est possible ? »

Objectif : partager des informations claires et précises sur les financements de la BERD.

2. **Seules 2 réponses** sur les 4 apportées contiennent un choix clair (« oui » ou « non »). On peut supposer que la présidente de la BERD ne partage **pas le même objectif** que les journalistes. En tant que présidente, sa priorité est moins d’apporter des réponses claires et précises que de mettre l’accent sur les aspects positifs et valorisants de son établissement.

3. La réponse serait **« non »** car il n’est pas prévu d’augmenter cette part. La présidente de la BERD signale que le pourcentage de 50% est « déjà un élément très important ». Le mot « élément » est répété **4 fois** dans cette réponse. On peut interpréter cette répétition d’un terme vague **comme un moyen pour la directrice de la BERD d’éviter de répondre à la question**. On pourrait dire que la présidente de la BERD pratique ici une forme de « langue de bois » : elle répond aux questions avec des mots abstraits qui ne donnent pas ou peu d’informations concrètes.

4. **Éléments qui rattachent la phrase au registre informel** : l’utilisation de la forme contractée **« ça »** au lieu de reprendre le sujet complet, la formulation de la question sans inversion du verbe et du sujet ni utilisation de « est-ce que » et la présence de l’interrogatif **« quoi »** en fin de phrase, l’expression **« en fait ».** Interprétation 1 : le choix de la langue orale tranche avec les longues formulations abstraites de l’invitée. On peut supposer que le journaliste l’utilise pour **revenir à un niveau de formulation très simple et ainsi obliger son invitée à répondre plus directement** à sa question. Le ton qu’il utilise par ailleurs montre également cette volonté de faire réagir l’invitée. Interprétation 2 : si l’on se base uniquement sur la transcription et les images de l’interview, on peut aussi imaginer que l’invitée est stressée et que le journaliste l’aide à simplifier son propos.

5. Les points de suspension traduisent **des phrases inachevées, incomplètes**. On note aussi la répétition des formules impersonnelles « il y a » et « il peut y avoir » ; l’utilisation de tournures vides avec des adverbes « ce n’est pas forcément… », « c’est pas simplement… », « c’est vraiment… » ; la répétition de l’expression « par exemple », qui n’est pas suivie d’exemples concrets ; la répétition du verbe « regarder » avec l’usage du futur proche (« on regarde », « on va regarder »), etc. Tous ces éléments vont dans le même sens que les phrases inachevées : ils traduisent **une forme de malaise face à la question**. La présidente de la BERD semble embarrassée de dire sur un plateau de télévision que la BERD finance des projets liés aux énergies fossiles.



**Consigne**

Faites l’activité 6 : imaginez une interview avec des responsables politiques francophones au sujet de l’accord de Paris. Les responsables doivent répondre à des questions sur les avancées concrètes réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de l’accord par leurs pays respectifs. Veillez à ce que les journalistes posent des questions fermées et à ce que les politiques apportent des réponses plus ou moins détournées comme dans l’interview d’Odile Renaud-Basso.

**Mise en œuvre**

* Former des groupes de 2 à 4 apprenant‧e‧s en demandant à chaque groupe de choisir un pays qui a ratifié l’accord de Paris.
* Faire faire des recherches sur la situation actuelle du pays concernant les engagements du pays et la mise en œuvre de l’accord.
* Faire se répartir les rôles au sein du groupe (journaliste(s) ou responsable politique) et préparer l’interview.
* Apporter une aide ponctuelle. Vérifier que les journalistes préparent plusieurs questions fermées et préciser aux responsables qu’il faut éviter au maximum de répondre par « oui » ou par « non ».
* Faire réaliser l’interview fictive devant la classe. Prendre des notes pour une correction différée.



Si le niveau le permet, on peut ajouter les contraintes suivantes : les journalistes doivent poser le maximum de questions fermées et varier les registres utilisés, passant du registre formel au registre informel. Les responsables doivent éviter au maximum de répondre par oui ou par non et formuler des réponses abstraites de manière à parler tout en disant le moins de choses possible.